

Politique relative au code de conduite



Institut canadien de la
recherche sur la condition
physique et le mode de vie

Objectif

À l'Institut canadien de la recherche sur le conditionnement physique et le mode de vie (ICRCP), nous nous engageons à favoriser un environnement inclusif, respectueux et sécuritaire pour toutes les personnes en lien avec notre organisation, notamment le personnel, les bénévoles, les participants aux recherches, les partenaires et la communauté au sens large. Ce code de conduite s'aligne sur les principes de Sport Sécuritaire et vise à promouvoir l'intégrité, l'équité et la responsabilité dans toutes nos activités, y compris la recherche, la sensibilisation et le fonctionnement de l'organisation.

Portée

Le présent code s'applique à toutes les personnes liées à l'ICRCP, y compris, mais sans s'y limiter :

- Les employés et les chercheurs
- Les bénévoles et les stagiaires
- Les entrepreneurs et les experts-conseils
- Les membres du conseil d'administration et des comités
- Les participants et les collaborateurs aux projets de recherche

Toutes ces personnes sont tenues de respecter ces normes dans les environnements professionnels, sociaux et virtuels liés à l'organisation.

Principes fondamentaux

1. Respect et dignité

- Traiter chaque personne avec respect, équité et considération, sans distinction d'âge, de genre, d'orientation sexuelle, de race, d'origine ethnique, de religion, de capacité ou de situation socio-économique.
- Favoriser un environnement positif, exempt de harcèlement, de brimades ou d'intimidation.

2. Sécurité et bien-être

- Garantir la sécurité physique et psychologique de tous les participants, collègues et collaborateurs.
- Signaler immédiatement tout comportement dangereux, abus ou harcèlement par les canaux de signalement établis.
- Respecter les principes du sport sécuritaire, en prévenant toute forme d'abus, de discrimination ou de négligence dans toutes les activités.

3. Intégrité et responsabilité

- Mener les activités de recherche et organisationnelles de manière éthique, transparente et intègre.
- Respecter toutes les lois, réglementations et politiques organisationnelles applicables, y compris les normes en matière d'éthique de la recherche et de confidentialité.
- Éviter les conflits d'intérêts et signaler tout parti pris potentiel susceptible d'influencer les décisions de recherche ou organisationnelles.
- Veiller à ce que toutes les pratiques de recherche accordent la priorité à la sécurité, au bien-être et à la dignité des participants.
- Rendre compte des résultats avec honnêteté, en évitant toute invention, falsification ou déformation des faits.

4. Inclusion et équité

- S'efforcer de créer un environnement où chacun se sent valorisé, inclus et encouragé à apporter sa contribution.
- Promouvoir un accès équitable aux programmes, aux ressources et aux possibilités.
- Reconnaître et remettre en question les préjugés personnels et les obstacles systémiques.

5. Conduite professionnelle

- Faire preuve de professionnalisme dans toutes les interactions, communications et collaborations.
- Respecter la propriété intellectuelle et les accords de confidentialité.
- Utiliser les ressources de l'organisation de manière responsable et conformément à l'objectif visé.

Attentes en matière de comportement

Il est attendu de chaque personne qu'elle :

- Respecte l'ensemble des politiques de l'organisation, y compris les directives en matière de santé, de sécurité et d'éthique.
- Coopère pleinement à toute enquête relative à une faute professionnelle, à du harcèlement ou à des abus.

Comportements inacceptables

Les comportements suivants sont strictement interdits :

- Abus ou harcèlement physique, verbal, émotionnel ou sexuel, en personne ou en ligne
- Discrimination ou exclusion fondée sur des caractéristiques protégées
- Comportement menaçant, intimidant ou agressif
- Fausse présentation des résultats ou des données de recherche
- Violations de la confidentialité ou de la vie privée

Signalement et responsabilité

L'ICRCP propose plusieurs moyens de signaler des préoccupations en toute sécurité et en toute confidentialité :

- Présidente, ICRCP
- Signalement anonyme via le système de signalement <https://sportintegrity.ca/fr/signalement-sport-securitaire>
- Les signalements seront traités rapidement, équitablement et en toute confidentialité
- Conformément à la Politique relative aux plaintes et à la discipline.

Toute personne reconnue coupable d'avoir enfreint le présent code s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, à la suspension de ses activités bénévoles ou à l'exclusion de l'organisation.

Engagement

En vous engageant auprès de l'ICRCP, vous vous engagez à respecter le présent code de conduite et à contribuer à la création d'un environnement sûr, éthique et inclusif. Ensemble, nous veillons à ce que nos activités de recherche et nos activités organisationnelles reflètent nos valeurs communes d'intégrité, de respect et d'équité.

Révision et mise à jour

Cette politique sera révisée tous les deux ans par le conseil d'administration de l'ICRCP, ou plus tôt si nécessaire, afin de garantir sa conformité avec les normes du droit canadien, les principes sur le sport sécuritaire et les meilleures pratiques en matière de gouvernance de la recherche.

Personne-ressource

Pour toute question ou pour signaler une plainte :

Présidente, ICRCP ou Présidente, conseil d'administration

Research_recherche at cflri.ca

613-233-5528

Approuvé par le conseil d'administration le : 25 mars 2026